

innov' rural 2023

8 septembre 2023

Château de Goutelas
MARCOUX (42)



RETOURS VERS
LE FUTUR
Se projeter
dans les territoires

Petites Villes de Demain Grand Bourg Agglomération (01)

ATTRACTIVITÉ • REVITALISATION • CENTRE-BOURG • COMMERCES • HABITAT

CONTEXTE DU TERRITOIRE

- Grand Bourg Agglomération (GBA - 74 communes) est une intercommunalité du département de l'Ain créée le 1er janvier 2017 par la fusion de sept intercommunalités
- Le programme « Petites Villes de Demain » est un dispositif lancé fin 2020 dans 1 600 communes au niveau national ; l'objectif pour l'Etat est d'accompagner la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants assumant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité par la réalisation d'un projet de territoire valant ORT
- 4 communes de GBA sont retenues dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » : Ceyzeriat, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel-en-Bresse, Saint-Etienne-du bois
- Deux des quatre communes (Ceyzeriat et Saint-Trivier-de-Courtes) sont accompagnées par le CAUE dans le cadre de convention d'accompagnement thématique permettant de nourrir leurs projets de territoire « Petites Villes de Demain ».

LE PROJET ET SES GRANDS OBJECTIFS

Saint-Trivier-de-Courtes :

Commune de 1 100 habitants située en ZRR située à 40 min. de Bourg-en-Bresse. La commune dispose d'un riche patrimoine mais on note un phénomène important de vacance habitat et commerce. Population âgée (40 % > 60 ans) et niveau de vie inférieur à la moyenne du territoire de GBA. Pôle d'emplois actif mais qui s'érode légèrement.

Ceyzeriat :

Commune de 3 200 habitants située à 10 min. de Bourg-en-Bresse et connaissant un important essor démographique (+ 22 % d'habitants en 10 ans). Population avec un niveau de vie supérieur à la moyenne du territoire de GBA et bassin d'emplois en développement. Une dynamique commerciale à consolider et un développement urbain à organiser.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Grand Bourg Agglomération (GBA)

ACTEUR(S) PORTEUR(S) DE LA DÉMARCHÉ

Saint-Trivier-de-Courtes

Ceyzeriat

GBA

ACTEUR(S) ET PARTENAIRES IMPLIQUÉ(S) DANS LA DÉMARCHÉ

CAUE de l'Ain

Banque des territoires

Programme PVD - ANCT

LES ACTIONS CONCRÈTES ENGAGÉES

1 **Diagnostic de territoire avec de nombreux partenaires et études multi-thématiques**

2 **Pour les deux communes suivies par le CAUE :**

- Ceyzeriat : étude des mobilités et traversée de village / projet de revitalisation globale
- Saint-Trivier-de-Courtes : guide d'orientations stratégiques de la commune à horizon 2040
- Démarches participatives avec les habitants, les élus, les socio-professionnels (ateliers, diagnostic en marchant, réunions publiques)

LES RÉSULTATS OBTENUS, OU EN COURS, SUR LE TERRITOIRE

L'approche urbaine et architecturale : elle permet aux élus et aux habitants de venir nourrir et compléter leur vision des projets en faveur d'une approche qualifiée (liens fonctionnels entre les espaces, aménagements durables, outils de programmation urbaine, maîtrise d'usage...)

La transversalité : elle permet une réflexion plus large, englobant le cadre de vie, l'habitat, la mobilité et dépassant le seul sujet d'étude pour mettre en résonance le projet au niveau local

L'appropriation de la réflexion : les élus, les habitants, les commerçants se sont acculturés au sujet. Les contraintes sont connues, partagées et les choix plus simples à faire accepter

La considération du projet : l'appui opérationnel du CAUE via son indépendance et ses références partout en France apporte du crédit au projet et sécurise les partenaires techniques et financiers. Cela borde et conforte l'opération.

LIENS DU PROJET AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

→ La nécessité d'une approche globale et pluri-thématique : les problématiques de revitalisation des commerces, d'habitat, mais aussi de mobilité doivent être appréhendées de façon globale ; on ne pas jouer sur un seul levier !

→ La création de « cellule projet » au sein des communes : plus de transversalité entre services et collectivités au regard des compétences exercées. A noter, en 2019, GBA a validé son Pacte de gouvernance territorial favorisant un travail plus étroit entre EPCI et commune via l'instauration de pôles territoriaux.

PERSPECTIVES

1 **Signature des conventions d'Opération de Revitalisation de Territoires (ORT)** avec les partenaires dont l'Etat à l'automne 2023, mise en route des projets sur les 5 années

2 **Prise de participation des 2 communes PVD au capital de la SPL d'aménagement et de développement économique IN TERRA**

3 **Réflexion en cours sur les modalités d'évolution du territoire d'intervention de la Foncière « cœur de ville »** en faveur d'une possibilité d'action sur les PVD.

FACTEURS DE RÉUSSITE, POINTS DE DIFFICULTÉS ET DE VIGILANCE REPÉRÉS

→ Selon les communes, il existe des difficultés d'adhésion des populations aux temps de participation (faible mobilisation à certaines réunions publiques) => enjeu de communication et de se rattacher aux groupes constitués (ex : association mobilité, unions commerciales...)

→ Le besoin de se donner du temps pour permettre aux participants de « digérer » les réflexions et de s'approprier de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire ou d'appréhender le projet

→ La nécessité d'allier plusieurs outils en parallèle : des outils urbains (évolutions PLU), de développement (SPL, foncière de redynamisation...), d'ingénierie (PVD, soutien via le programme PVD de la Banque des territoires sur des études, Pôles territoriaux), ce qui implique une ambition partagée entre commune et EPCI afin d'avancer efficacement

→ Difficultés d'appréhender les effets à long terme à ce stade.

POUR EN SAVOIR PLUS

Marie-Luce GEORGET

chefe de projet Petite Ville de Demain, GBA
04 26 89 81 90 / marie-luce.georget@grandbourg.fr

Baptiste MEYRONNEINC

architecte, directeur du CAUE de l'Ain
04 74 21 11 31 / bmeyronneinc@caue-ain.com